

ENGAGEZ — VOUS *pour le* COMMUNAUTAIRE



PLAN D'ACTION

2019–2022



QU'EST-CE QUE LA CAMPAGNE ENGAGEZ-VOUS POUR LE COMMUNAUTAIRE ?

Engagez-vous pour le communautaire est une grande campagne nationale de mobilisation qui, depuis 2016, unit les différents secteurs de l'action communautaire autonome de partout au Québec. Elle vise une société plus juste où les droits humains sont pleinement respectés.

Concrètement, nous réclamons au gouvernement qu'il soutienne adéquatement l'action communautaire autonome (ACA) par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réalisant la justice sociale, notamment en réinvestissant massivement dans les services publics et les programmes sociaux.

Une campagne rassembleuse et des gains significatifs!

Engagez-vous rallie des regroupements et des organismes régionaux et nationaux, représentant quelque 4000 groupes présents dans les 17 régions administratives du Québec.

Historique en raison de son caractère unitaire et intersectoriel, la campagne a contribué de façon significative à obtenir des gains financiers à la mission des organismes, totalisant 115,7 millions\$ depuis 2016. Ces gains ont été obtenus grâce à notre travail collectif de mobilisation, de représentation, de visibilité et d'éducation populaire, tant au sein d'*Engagez-vous* que dans les mobilisations sectorielles. Ces efforts ont permis d'affirmer la vitalité et l'importance du mouvement d'action communautaire autonome comme moteur de progrès social.

Pourquoi s'engager dans la campagne?

Parce que nos efforts collectifs des dernières années ont permis de faire des gains significatifs, notamment en matière de financement à la mission.

Parce que les revendications de la campagne sont toujours nécessaires et pertinentes à l'heure actuelle.

Parce que le bilan du premier plan d'action de la campagne a permis d'identifier des moyens concrets qui nous permettent de mieux nous organiser et d'accroître les impacts positifs de notre mobilisation.

Parce que la conjoncture actuelle, notamment avec les travaux entourant le nouveau *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* (PAGAC), présente une belle opportunité de faire des avancées majeures pour l'ensemble des secteurs de l'action communautaire.

Parce que le caractère unitaire et intersectoriel de la campagne représente une force de mobilisation nous permettant d'amener la justice sociale dans l'agenda politique du gouvernement.

NOS REVENDICATIONS

Au Québec, plus de 4000 organismes communautaires autonomes font face à d'importants enjeux de sous-financement et d'atteintes à leur autonomie qui compromettent leur mission de transformation sociale. De plus, les groupes sont souvent les premiers à composer avec les effets des politiques d'austérité et les coupures dans les services publics et programmes sociaux. Maillon essentiel du filet social et de la vie démocratique des communautés, ce sont les groupes communautaires qui, avec des ressources réduites, doivent soutenir et venir en aide aux personnes dont leurs conditions de vie se dégradent. C'est pourquoi nos revendications sont globales et à l'image de nos valeurs de solidarité, entre les groupes et avec la population, qui caractérisent le mouvement de l'action communautaire autonome.

1 Augmentation du financement à la mission à un niveau suffisant et indexation annuelle des subventions selon la hausse des coûts de fonctionnement

Les 4000 organismes d'action communautaire autonome ont besoin de 460 millions de dollars de plus, par année, pour financer adéquatement la réalisation de leur mission, et ce, au plus tard d'ici le budget 2022. Mis à jour en prenant en compte les gains financiers obtenus depuis 2016, ainsi que la hausse des coûts de fonctionnement, ce montant inclut les revendications de l'ensemble des secteurs de l'ACA.

Également, l'absence ou l'insuffisance d'indexation du financement à la mission appauvrit les groupes davantage chaque année, puisqu'ils ne peuvent pas assumer la hausse de leurs dépenses (loyer, électricité, charges sociales comme employeur, etc.). C'est pourquoi l'indexation

des subventions à la mission doit être accordée à tous les groupes et calculée en fonction de la hausse des coûts de fonctionnement, estimée à 3,25% annuellement.

2 Respect de l'autonomie des organismes

Les organismes ne sont pas là pour pallier le désengagement de l'État ni pour servir de sous-traitants à moindre coût. La *Politique de reconnaissance de l'action communautaire*, adoptée en 2001, reconnaît que nous sommes des organismes autonomes et libres de déterminer nos missions, nos approches et nos activités. Entre autres, cela permet aux organismes d'être des lieux d'expertises développées *par et pour* les communautés.

Près de vingt ans plus tard, de nombreux ministères n'appliquent pas cette politique et le gouvernement ne fait pas ce qu'il faut pour qu'elle soit respectée. L'autonomie des groupes est trop fréquemment menacée, tant par des pratiques administratives que des changements juridiques proposés, contre lesquels il faut souvent intervenir. Le gouvernement doit donc veiller à ce que tous les ministères et organismes gouvernementaux respectent pleinement l'autonomie des groupes, en plus de mettre en place et de maintenir des programmes de financement à la mission pour les organismes d'action communautaire autonome.

3 Réalisation de la justice sociale et le respect des droits

On ne saurait trop le répéter: les mesures d'austérité budgétaire ont grandement fragilisé la population et accentué les inégalités sociales. Le gouvernement a pourtant le devoir de réaliser les obligations de l'État face aux droits humains dans toutes ses actions, politiques et programmes.

Dans un contexte où l'actuelle crise climatique risque d'impacter davantage les personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité, il est urgent que le gouvernement mette en place une série d'actions structurantes pour réaliser la justice sociale et réduire les inégalités, notamment par un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.

UNE CONJONCTURE FAVORABLE

À la fin de son exercice financier 2018-2019, le gouvernement du Québec avait plus de 8 milliards\$ de surplus. Il a donc les moyens de faire les investissements nécessaires pour améliorer la qualité de vie de la population. C'est le moment de mettre de la pression pour qu'il investisse dans le filet social que représentent les services publics, les programmes sociaux et les groupes communautaires.

En matière de financement et d'autonomie, les travaux entourant la sortie du nouveau *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* (PAGAC), prévue d'ici le budget de mars 2021, constituent notre meilleure opportunité de faire des gains majeurs et significatifs pour l'ensemble des secteurs. Si on se réfère à l'injection historique de 50 millions\$ en soutien à la mission lors de la mise en oeuvre de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire en 2002-2003, le PAGAC représente une importante opportunité d'investissements dans l'action communautaire.

En matière de justice sociale, les réinvestissements au budget de 2019 dans certains programmes sociaux et services publics sont loin d'être à la hauteur des besoins rencontrés sur le terrain. C'est la population qui paie le prix de la réduction des budgets, du manque d'accès aux services et aux programmes sociaux, de la privatisation des services publics et de la mise à mal des espaces démocratiques. Pour garantir les droits et réduire les inégalités socio-économiques, le gouvernement doit entamer un virage radical en faveur de la justice sociale.



Ce deuxième cycle de mobilisation de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* s'inscrit dans un horizon stratégique de trois ans (2019-2022).

Co-construit avec les antennes régionales et les regroupements nationaux, ce plan d'action prévoit:

- Une réelle escalade des moyens de pression, planifiée à l'avance
- Des actions collectives tant régionales que nationales
- Une diversité dans les moyens d'action: mobilisation, visibilité, éducation populaire, représentations
- Des activités et des outils d'éducation populaire, notamment via une tournée régionale
- Un bilan de mi-parcours, afin d'ajuster la stratégie selon la conjoncture
- Une meilleure convergence avec les campagnes alliées

S'ENGAGER DANS CETTE CAMPAGNE SIGNIFIE D'ABORD ET AVANT TOUT S'ENGAGER DANS L'ACTION!

Pour réussir, notre solidarité est cruciale.

La participation de tous les regroupements, de tous les groupes d'ACA, des personnes qui y contribuent et de leurs alliés est donc indispensable.

C'est le temps de se mobiliser!

AN 1 2019-2020

RELANCER ET FAIRE CONNAÎTRE LA CAMPAGNE

de janvier
à avril 2020

RÉ-ADHÉSION À LA CAMPAGNE

Éducation populaire Visibilité

Susciter le réengagement de votre organisme dans la campagne et l'afficher (réseaux sociaux, infolettre, site web, etc.).

→ Voir [trousse de ré-adhésion](#) envoyée en novembre

du 14 février
au 14 mars 2020

SENSIBILISATION DES DÉPUTÉS

Représentation

Faire connaître la campagne et ses revendications auprès des élues par différents moyens (rencontre, dépôt collectif de rapport d'activités, tintamarre, point de presse, etc.).

→ Voir [outils qui seront envoyés en janvier](#)

de avril
à septembre 2020

ACTIONS RÉGIONALES

Mobilisation

Affichage dans l'espace public pour faire connaître la campagne et ses revendications (affiches, pancartes, bannières, etc.).

→ Voir [outils qui seront envoyés en mars](#)

printemps
et été 2020

ATTENTION ! PÉRIODE DE PLANIFICATION !

Planification

Planification des actions régionales rotatives de l'automne 2020 en collaboration avec les antennes régionales et le coco national.

→ Voir [outils qui seront envoyés en cours d'année](#)

→ Se référer à son antenne régionale



PENDANT CE TEMPS
AU COCO NATIONAL...

Dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation en lien avec le PAGAC

Représentations à l'Assemblée nationale

Communiqués et lettres ouvertes (journée internationale de la justice sociale du 20 février, réaction au budget 2020, etc.)

Développement de la revendication sur la justice sociale et production d'un argumentaire

Bâtir des liens avec des campagnes alliées

Planification des actions régionales rotatives de l'automne 2020 avec les antennes et les groupes

Planification d'une tournée régionale d'éducation populaire avec antennes et alliés à l'an 2 (à confirmer)

AN 2 2020-2021

ON MONTE LE TON !

du 1^{er} novembre 2020
jusqu'à avril 2021

ACTIONS RÉGIONALES ROTATIVES

Mobilisation

Calendrier prédéterminé d'actions pré-budgétaires étalées sur environ 17 semaines. Autonomie régionale dans le choix d'action, avec souci de mener une escalade jusqu'au budget 2021.

→ *Se référer à son antenne régionale*

du 1^{er} novembre 2020
jusqu'à avril 2021

CAMPAGNE MÉDIAS SOCIAUX

Visibilité

Diffuser les vignettes déclinant nos revendications, en écho aux actions régionales rotatives.

→ *Voir outils qui seront envoyés en septembre*

de septembre 2020
à juin 2021

TOURNÉE RÉGIONALE – À CONFIRMER

Éducation populaire

Activités menées dans toutes les régions visant à maintenir et intensifier la mobilisation.

→ *En collaboration avec le coco national, les antennes et des campagnes alliées.*



PENDANT CE TEMPS
AU COCO NATIONAL...

Communiqués et lettres ouvertes (Marche mondiale des femmes du 17 oct. 2020, réaction au budget 2021, etc)

Soutien et visibilité aux actions régionales rotatives

Bâtir des liens avec des campagnes alliées

Représentations à l'Assemblée nationale

Mener une tournée régionale d'éducation populaire avec antennes et alliés (à confirmer)

Planifier la grande manifestation nationale et les actions régionales de l'an 3, avec les antennes

Bilan mi-parcours avec antennes régionales et regroupements nationaux

AN 3 2021-2022*

ON FRAPPE FORT!

● automne 2021

MANIFESTATION NATIONALE

Mobilisation

Grande manifestation unitaire pré-budgétaire.

→ *Lieu et date à déterminer.*

● hiver 2022

ACTIONS RÉGIONALES

Mobilisation

Actions pré-budgétaires et pré-électorales.

→ *Thème commun et date à déterminer*

● printemps
et été 2022

AFFICHAGE DANS L'ESPACE PUBLIC

Visibilité

Affichage pré-électoral dans l'espace public (affiches, pancartes, bannières, etc.) pour faire connaître les revendications de la campagne.

→ *Voir outils envoyés en cours d'année*

● printemps
et été 2022

SENSIBILISATION AUPRÈS DES CANDIDATS.TES

Représentation

Rencontres des candidats.tes électoraux.

→ *Voir outils envoyés en cours d'année*



PENDANT CE TEMPS
AU COCO NATIONAL...

Assurer la logistique et la visibilité de la manifestation nationale

Soutien et visibilité aux actions régionales

Communiqués et lettres ouvertes (manifestation nationale, réaction au budget 2022, etc.)

Représentations à l'Assemblée nationale

Développement d'un plan d'action électoral et d'outils d'éducation populaire

* Les dates précises des actions seront communiquées à l'an 2.

LIENS ET INFORMATIONS UTILES

Site web de la campagne

Vous y trouverez le matériel officiel, les outils pour les actions ainsi que la liste des antennes régionales.



engagezvousaca.org

Réseaux sociaux

Si ce n'est pas déjà fait, allez «aimer» la page Facebook de la campagne et invitez tous vos amis.es à le faire! Suivez-nous également sur Twitter!



facebook.com/engagezvousaca



[@Engagezvousaca](https://twitter.com/Engagezvousaca)

Mots clics associés à la campagne

Dans vos publications sur les réseaux sociaux en lien avec la campagne, nous vous encourageons fortement à ajouter à la fin de votre texte les mots clics suivants:
#EngagezvousACA #PoIQc

Coordonnées du comité de coordination national

Que ce soit pour vous impliquer dans un comité de travail, obtenir ou transmettre de l'information, ou encore être soutenu dans le cadre de vos mobilisations, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous via l'adresse suivante : engagezvousaca@gmail.com

Composition du comité de coordination de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*:

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)

Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles du Québec (TRPOCB)

Table nationale des corporations de développement communautaire (TNDCDC)

